



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Corse | 2019

L'Île-Rousse – Place Paoli, Villa Zanardi

Opération préventive de diagnostic (2019)

Jean-Jacques Grizeaud, Christophe Ranché, Patrick Ferreira, Catherine Rigeade et Manon Inisan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/53962>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Jacques Grizeaud, Christophe Ranché, Patrick Ferreira, Catherine Rigeade et Manon Inisan, « L'Île-Rousse – Place Paoli, Villa Zanardi » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 06 février 2021, consulté le 09 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/53962>

Ce document a été généré automatiquement le 9 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

L'Île-Rousse – Place Paoli, Villa Zanardi

Opération préventive de diagnostic (2019)

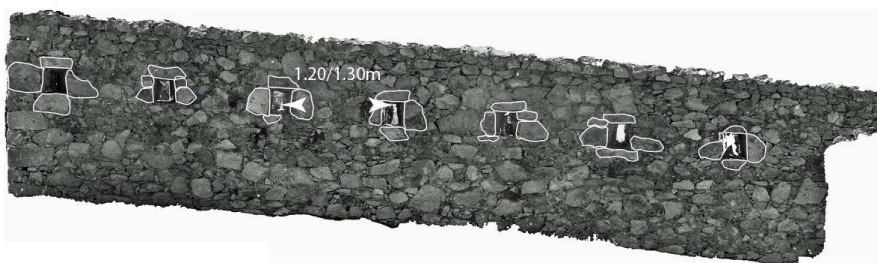
Jean-Jacques Grizeaud, Christophe Ranché, Patrick Ferreira, Catherine Rigeade et Manon Inisan

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le site de la Villa Zanardi à L'Île-Rousse est localisé en surplomb du cœur historique de la ville, en limite ouest *intra muros* de l'enceinte paoline aménagée au milieu du XVIII^e s. et de son extension qui s'est développée sous l'occupation française. La réalisation de ce diagnostic archéologique a été conditionnée par un projet immobilier prévoyant la construction de logements collectifs d'habitation. L'emprise du projet est située dans l'environnement d'une occupation datant de l'Antiquité.
- 2 Au total, 29 sondages ont été réalisés sur l'ensemble du terrain, totalisant une surface d'ouverture de 480 m² et représentant 5 % de l'emprise totale, pour une superficie de 8 785 m².
- 3 Deux occupations ont été caractérisées sur l'emprise diagnostiquée. La première, matérialisée par le bastion du XVIII^e s. remarquablement conservé sur l'emprise du projet, était déjà connue (fig. 1). Hormis l'existence du mur d'enceinte bâti sous l'impulsion de Pascal Paoli en 1765, l'aire interne du bastion dans ce secteur de ville n'a révélé aucun aménagement de quelque période ancienne que ce soit.

Fig. 1 – Vue des ouvertures de tir intérieures SB1025



Cliché : P. Ferreira (Inrap).

- 4 La seconde occupation, relative à l'implantation d'une nécropole datant de l'Antiquité tardive, était quant à elle insoupçonnée dans ce secteur de la ville. Cette zone funéraire (fig. 2) semble se limiter au jardin situé derrière l'église Immaculée Conception (parcelle 292) et le parking de l'office notarial (parcelle 294). Une dizaine de sépultures à inhumation en amphores, réparties dans les sondages TR23, TR27 et TR29, toutes localisées à l'extrémité nord-est de l'emprise, ont été relevées. Deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille et d'une étude.

Fig. 2 – Sépulture en amphore SP1013 du sondage TR23



Cliché : C. Ranché (Inrap).

- 5 Quelques traces de creusement observées dans les sondages TR23 et TR29 révèlent également la présence potentielle d'aménagements (fosses, négatifs de murs ?) qui n'ont pu faire l'objet d'une reconnaissance approfondie dans le cadre de cette expertise archéologique. De même, les tombes relevées dans le sondage TR23 sont installées dans

un dépôt sablo-argileux qui semble correspondre à un niveau d'abandon datant de la période du Bas-Empire. L'étude anthropobiologique des deux sépultures fouillées – SP1013 et SP1026 – a été considérablement limitée par le mauvais état de conservation mais surtout par la représentation insuffisante des individus. Si des prélèvements en vue d'une datation radiocarbone ont été réalisés, l'absence de collagène n'a pas permis d'obtenir une datation pour ces deux sépultures.

- 6 La grande majorité des amphores exclusivement trouvées en contexte de remploi, et constituant ainsi un cercueil pour les défunts, permet d'avoir un aperçu des produits qui étaient importés d'Afrique du Nord sur les lieux (Carthage, Tunisie en particulier) à l'Antiquité. Ces récipients sont datés pour l'heure entre la fin du III^e et le VII^e s. apr. J.-C.
- 7 Un grand nombre de fragments de terres cuites architecturales comme les tuiles à rebords *tegulae* ont également été recueillis, en particulier dans le sondage TR23. Ces tuiles utilisées en remploi pour l'aménagement de certaines tombes attestent la présence, dans l'environnement du site, d'un ou plusieurs bâtiments « ruinés » dont la localisation et l'origine restent à définir à l'avenir. La présence d'une chapelle ou d'un temple qui pourrait être associé à cette nécropole inédite n'est pas à exclure dans cet environnement immédiat.

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwopiLhK1Ek>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEESBEJp>

Année de l'opération : 2019

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLS8d882K7k>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

JEAN-JACQUES GRIZEAUD

Inrap

CHRISTOPHE RANCHÉ

Inrap

PATRICK FERREIRA

Inrap

CATHERINE RIGEADE

Inrap

MANON INISAN

Inrap